



Le 20 septembre 2017

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 27 septembre 2017 à 20 h 00 en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 30 juin 2017.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Approbation de la convention avec la Médiathèque Départementale de la Loire.
5. Approbation d'un Bail à ferme au profit de Monsieur Briat.
6. Approbation de la convention annuelle de mise à disposition des locaux scolaires au profit du centre social Passerelle pour l'activité « La Souris verte ».
7. Mise en place d'un règlement intérieur pour le stade des Fraries.
8. Mise en place d'un règlement intérieur pour la salle René Thomas.
9. Renouvellement du règlement général des salles.
10. Renouvellement de la Convention d'objectif et de Financement avec la CAF pour la crèche « A petits pas ».
11. Approbation de la décision budgétaire modificative n° 4.
12. Soutien à la proposition de l'AMRF : Solidarité pour les victimes de l'Ouragan IRMA.
13. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONCHI

